

# RETOUR DES **ABONDEMENTS:** Jusqu'à 3 000 € en 2024!

Nous avons négocié de nouveaux abondements de votre épargne pour 2024. Selon vos investissements, vous pourrez bénéficier jusqu'à un maximum de 3 000 € financés par votre société.

## Jusqu'à 2 000 € **SUR LE PLAN** D'ÉPARGNE GROUPE:

Pour se constituer une épargne disponible dans 5 ans

### Comment?

=> 3 possibilités



Placer votre intéressement

Effectuer un versement

Réinvestir votre épargne disponible

## Jusqu'à 1 000 €\* **SUR LE PLAN** D'ÉPARGNE RETRAITE **COLLECTIF:**

Pour compléter sa retraite ou acheter sa résidence principale (\*1 800 € si vous partez en retraite)

#### **Comment?**

=> 2 possibilités



Placer votre participation

Effectuer un versement



Les investissements financiers comportent des risques de perte en capital. L'abondement permet d'atténuer les pertes éventuelles de votre investissement.

**Opérateurs, techniciens, ingénieurs:** 

FO Safran, des salariés engagés à vos côtés



